

RAPPORT ANNUEL

2013-2014

par

Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement

d'après les rapports annuels
soumis par les services relevant du VRAE

7 juillet 2014

POINTS À INTÉGRER AU RAPPORT ANNUEL DU VRER POUR L'ANNÉE 2013-2014

Sommaire

1. L'évaluation des programmes
2. Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE)
3. Le bureau de l'enseignement coopératif (BEC)

1- L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

L'évaluation des programmes s'est poursuivie pendant l'année 2013-2014. Le processus d'évaluation du baccalauréat en gestion de l'information et du baccalauréat en travail social a été complété en 2013-2014. Le rapport du VRER relatif au premier programme a été présenté au CCJ et au Sénat académique pour approbation aux dates suivantes : CCJ janvier 2014 et SAC mars 2014. Quant au programme de baccalauréat en travail social, le processus d'évaluation a été amorcé en 2013-2014 et sera présenté au CCJ en août 2014.

Objectifs 2014-2015

Un comité de travail relevant du bureau du VRER a procédé à la révision de la politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton. Cette révision avait pour objectif, d'une part, de répondre aux recommandations formulées par la CESPME et, d'autre part, de mieux répondre aux besoins de l'Université en matière d'assurance de la qualité. Cette nouvelle politique, accompagnée d'un nouveau calendrier d'évaluation des programmes échelonné sur sept années, est entrée en vigueur en 2014.

Étant donné l'ampleur des modifications de certains programmes reconfigurés et de la date de leur mise en œuvre prévue pour l'automne 2014, le calendrier d'évaluation pour la période de 2015-2020 devrait être modifié de façon substantielle. Un processus de consultation avec le décanat des facultés et des campus du Nord a déjà été entamé et un calendrier révisé sera finalisé à l'automne 2014. Par conséquent, la suite de l'évaluation des programmes dans une perspective d'assurance de qualité aura lieu à l'hiver 2015.

2- LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Directrice : Sylvie Blain

Bilan des activités de l'année 2013-2014

Les activités que le SASE a organisées cette année sont principalement issues d'une consultation de tous les départements et écoles, des recommandations du Comité consultatif du SASE. Le bilan qui suit est fait à partir des six grands thèmes et objectifs du SASE.

1. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage

Afin de « promouvoir et favoriser une pédagogie universitaire qui appuie l'apprentissage et la réussite », plusieurs activités ont été organisées durant l'année 2012-2013 :

19 août 2013	Les outils du Clic
du 20 au 22 août 2012, 29 octobre 2013 et 7 mai 2014	Apprendre pour enseigner
26 août 2013	La nouvelle orthographe
28 août 2013	Prezi en quatre parties
20 septembre 2013	Évaluation formative en enseignement
22 novembre 2013	Conférence d'Antoine Baby : Faut-il envoyer l'université au recyclage?
9 décembre 2013	Les outils du Clic
11 décembre 2013	Prezi
12 décembre 2013	Stratégies d'apprentissage : comment guider nos étudiantes et nos étudiants vers la réussite?
4 juin 2014	Découvrir les multiples facettes d'Antidote
	La diversité en enseignement universitaire : enjeux, défis et pistes d'action
	Les technologies au service du Libre et de l'ouvert : positionner stratégiquement l'enseignement universitaire et son institution
	La gestion des différences culturelles
	Observation des comportements étudiants à la bibliothèque
	Quelle place occupe l'échec dans une culture de réussite?
	Les défis de la proximité sociale et de l'attention des étudiantes et des étudiants dans les cours offerts en ligne
	L'utilisation du portfolio électronique pour démontrer l'atteinte des compétences académiques ou professionnelles
	Le Musée acadien comme laboratoire d'enseignement
	Services d'encadrement pour la réussite académique de la population étudiante

En plus de ces ateliers, j'ai offert des services de consultation individuelle à une vingtaine de personnes. J'ai accompagné, de façon plus soutenue, deux professeurs. Les cinq mentors¹ ont aussi offert du soutien individuel dans leur faculté respective afin de favoriser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. J'en parlerai plus en détail dans les sections suivantes.

2. Une culture de la pédagogie universitaire

Dans le but de continuer à mettre l'accent sur « l'établissement d'un réseau de collaboration afin de développer et de soutenir une culture de la pédagogie universitaire », le SASE a mis sur pied une plateforme collaborative en enseignement universitaire avec le soutien des mentors et du Groupe des technologies d'apprentissage. Cent trente personnes des trois campus se sont inscrites à cette plateforme. Toutes et tous peuvent ajouter du contenu, des liens, des sujets de discussion et des nouvelles.

Dans les facultés bénéficiant des services de mentors, plusieurs activités ont contribué à soutenir une culture de la pédagogie universitaire par le biais, entre autres, de comités pédagogiques qui ont établi des plans d'action pour les initiatives pédagogiques, l'intégration des technologies (ce sujet sera développé plus loin), la mise à jour des plans de cours, etc. L'ensemble des mentors a amené la participation de 153 collègues dans le cadre des activités lors des comités, rencontres pédagogiques ou consultations individuelles.

Le SASE a continué de distribuer des certificats aux personnes qui participent aux ateliers de formation afin de valoriser la pédagogie universitaire. Quarante-vingt-dix-huit certificats ont été distribués cette année.

3. Encadrement et soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants

Pour atteindre l'objectif de « Créer un environnement propice à l'apprentissage », le SASE a offert des ateliers en lien direct ou indirect avec le soutien offert aux étudiantes et

¹ Olivier Clarisse (sciences) - Manon LeBlanc (sciences de l'éducation) - Monique Levesque (administration) - Suzanne Harrison (santé et services communautaires) - Cynthia Potvin (arts et sciences sociales)

aux étudiants (voir tableau de la page 1 du présent rapport). Par ailleurs, le colloque d'appui à la réussite a suscité encore cette année un grand intérêt puisque 46 membres du personnel académique ont participé aux ateliers du 4 juin et 42 ont assisté à la conférence d'Antoine Baby le 22 novembre. Nous n'avons pas distribué de certificat de participation pour ces deux activités.

4. L'intégration pédagogique des technologies

Afin « d'offrir aux membres du corps professoral des occasions et des moyens d'intégrer les technologies dans leur pédagogie », le SASE a encadré une équipe de mentors composée de cinq professeures et professeurs. Un dégrèvement a été accordé pour l'année 2013-2014 à Monique Levesque (administration), Manon LeBlanc (éducation, 1 crédit seulement), Olivier Clarisse (sciences, en surcharge), Cynthia Potvin (arts et sciences sociales) et Suzanne Harrison (santé et services communautaires). Ces personnes ont rédigé chacune un plan d'action pour leur faculté respective afin de répondre aux besoins de leurs collègues. Nous nous sommes aussi rencontrés à trois reprises pendant l'année.

Cette équipe a répondu à des demandes d'informations très variées en ce qui a trait aux outils technopédagogiques : tableau interactif, Clic, PowerPoint, télévotants, mise à jour des fichiers avec Windows, PDF, SPSS, courriel, Google Drive et Skype. De plus, certaines facultés ont mené des projets de longue haleine qui se poursuivront l'an prochain : réflexion et connaissance des méthodes d'enseignement qui mettent à profit les TIC, animation d'une capsule technopédagogique, rédaction et mise en œuvre d'un plan de travail qui inclut la mission, la vision ainsi que les objectifs généraux et spécifiques de l'intégration pédagogique des technologies, l'après-reconfiguration, etc.

5. Formation linguistique

Un des mandats du SASE est « d'assurer un perfectionnement linguistique aux membres du corps professoral ». Lors du colloque d'appui à la réussite, Dominique Thomassin a offert un atelier au sujet du logiciel Antidote. La formation autodidactique sur la nouvelle orthographe que j'avais conçue en collaboration avec le ministère de l'Éducation est toujours disponible sur le Clic et 33 personnes l'ont consultée cette année. J'ai accompagné deux chargés de cours qui ont des défis à relever en langue en faisant une analyse de leurs erreurs et en mettant à leur disposition des outils de perfectionnement.

En tant que Présidente du Conseil de la langue française, j'ai présenté à deux reprises de nouvelles normes au Comité des programmes qui seront probablement adoptées au cours de l'année 2014-2015. Lorsque les nouvelles exigences linguistiques auront été adoptées, le SASE sera responsable de donner des ateliers pour soutenir les membres du corps professoral dans l'application de ces nouvelles normes dans la correction des travaux des étudiantes et des étudiants.

6. La recherche en pédagogie universitaire

En ce qui a trait à la « promotion de la recherche en pédagogie universitaire », j'envoie régulièrement des informations au sujet de la recherche en pédagogie universitaire. Par le biais du courriel, j'informe les membres du corps professoral des articles récents à ce sujet. Dans la plateforme collaborative, il y a également une section sur les revues et les

associations scientifiques au sujet de la pédagogie universitaire. Dans une des facultés, il y a un projet de recherche en cours au sujet de la réussite des étudiantes et des étudiants.

Les enjeux, les défis et suggestions pour l'année 2014-2015

En ce qui a trait à la **culture de la pédagogie universitaire**, l'accroissement que j'avais noté l'an dernier dans le nombre de participantes et de participants aux activités du SASE ne se dément pas. De plus en plus de professeures et professeurs, même ceux qui travaillent à temps partiel, utilisent la plateforme Clic ainsi que des outils technopédagogiques variés. L'équipe de mentors a certainement contribué à renforcer cette culture de la pédagogie universitaire ainsi que **l'intégration pédagogique des TIC**. De plus, les initiatives des mentors et le soutien qu'ils ont offert à leurs collègues ont permis de démystifier plusieurs aspects des technologies pour soutenir l'apprentissage et un enseignement de qualité.

Le **perfectionnement linguistique** des professeures et professeurs demeure un enjeu important. J'ai été en mesure d'offrir ce soutien à deux personnes en particulier de par ma formation en didactique du français. J'entrevois que l'adoption de nouvelles normes linguistiques offrira une occasion de perfectionnement en langue pour l'année 2014-2015 puisque nous devons outiller les membres du corps professoral à ces nouvelles exigences dans la correction des travaux des étudiantes et des étudiants.

Il y a eu des activités de **recherche en pédagogie universitaire** plus spécifiques aux facultés qui en ont fait un objectif dans le cadre du mentorat. Cela reste néanmoins un domaine où le SASE devrait mettre davantage d'énergie et de ressources. La **qualité de l'enseignement et de l'apprentissage** ainsi que **l'encadrement et le soutien offerts aux étudiantes et étudiants** demeurent des enjeux pour l'année qui vient. Du travail important a été fait à la Faculté d'administration afin d'uniformiser et de rendre cohérents les objectifs généraux et spécifiques des cours. Ce travail devra être poursuivi dans l'ensemble des facultés.

Perspectives d'avenir

Je quitterai le 30 juin 2014 mes fonctions de directrice du SASE à la fois satisfaite du travail accompli et déçue de ne pas pouvoir répondre à tous les défis et enjeux de l'enseignement universitaire à notre établissement. Lors de cette dernière année de mon mandat, j'ai eu l'occasion de répondre aux questions qui m'ont été adressées au sujet de la nécessité qu'une personne à temps plein puisse se consacrer entièrement au SASE (voir documents ci-joints). Bien que les parties patronale et syndicale s'entendent sur le fait que la charge attribuée à ce poste devrait être plus grande, éventuellement à temps plein, les opinions divergent en ce qui a trait à la meilleure façon d'établir cette structure. Il est indéniable que notre établissement a besoin d'un service pédagogique plus important afin de soutenir les professeures et professeurs et de favoriser la réussite d'une population étudiante de plus en plus diversifiée.

J'espère sincèrement que l'année 2014-2015 apportera une solution acceptable pour toutes les parties et que le Service contribuera à l'orientation 1.3 de la planification stratégique :

« L'université valorise l'innovation pédagogique et l'excellence en enseignement. Elle appuie la qualité de l'enseignement en élargissant et en améliorant les services d'appui aux professeures et professeurs. »

3- LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Le présent rapport résume les tâches accomplies par le Bureau de l'enseignement coopératif au cours de l'année 2013-2014. Les tâches se catégorisent selon les quatre volets énumérés ci-dessous.

Le BEC a administré 180 dossiers d'étudiantes et d'étudiants cette année (87 anciens et 93 nouveaux) et il a administré 151 stages coop, qui se sont déroulés pendant les trois sessions de stage, soient aux sessions PÉ et AU 2013 et HI 2014.

Volet – FORMATION COOP

À l'intérieur du volet « *Préparation et encadrement des étudiantes et étudiants* », le Bureau de l'enseignement coopératif a :

- administré **180** dossiers étudiants coop depuis septembre 2013;
- complété **151** suivis de stage;
- présenté **15** séances d'information-promotion dans les facultés en septembre 2013 et a coordonné avec les responsables coop les **117** demandes d'admission au 1^{er} cycle en septembre 2013 (augmentation de 28 demandes d'admission); ensuite, a participé aux 99 entrevues de sélection de nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants coop (70 entrevues en 2012);
- développé, coordonné et animé **36** ateliers de groupe à l'automne 2013 et **13** ateliers de groupe à l'hiver 2014 pour un total de **49** ateliers conçus pour les étudiantes et étudiants coop;
- révisé les curriculums vitae et les lettres de présentation/motivation des étudiantes et étudiants coop;
- effectué des rencontres individuelles avec les étudiantes et étudiants de septembre 2013 à mai 2014.

Volet – SOLLICITATION AUPRÈS DES EMPLOYEURS

La sollicitation auprès des employeurs est la clé de succès pour les stages coop. L'Université de Moncton offre au-delà de 18 programmes coop et le BEC sollicite des stages coop (rémunérés) auprès des employeurs dans ces secteurs : privé, centres de recherche, différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), universités, organismes ou agences, partout au Canada et même à l'international afin de pouvoir dénicher le plus d'offres de stage réalisables pour les étudiantes et étudiants admis au régime coopératif. Cette tâche d'établir de bonnes relations publiques, fréquemment obtenues en dehors des heures de travail (matins, midis, soirs et fins de semaine), révèle que le BEC a consacré beaucoup d'heures de sollicitation auprès des employeurs lors des activités de réseautage entre les mois de septembre 2013 à juin 2014. Ce volet est de grande importance dans le but de dénicher

des offres de stage et de coordonner les candidatures tout au long des trois sessions de stage, soient au PÉ 2013, AU 2014 et HI 2014.

La tâche de coordination des stages ou le processus de recrutement par l'employeur de janvier à mai 2014 a exigé au BEC de coordonner :

- **341 offres de stage** (il est à noter que le gouvernement du Nouveau-Brunswick recrute peu de stagiaires coop de l'U de M et le *gouvernement fédéral à couper au-delà 25 % des offres de stage coop depuis quelques années, donc le BEC doit solliciter davantage les employeurs dans les autres secteurs*);
- **783 candidatures d'étudiantes et d'étudiants** ;
- **181 entrevues** + 118 stagiaires retenues, ce qui représente un total de 299 entrevues qui ont été coordonnées à cette session.

Le BEC reconnaît que le réseau de contacts est en évolution constante, car le virement du personnel au sein des entreprises, des agences, des ministères et des organismes change continuellement et cette mise au point exige un énorme travail de gestion et de coordination de la part du BEC pour ainsi maintenir ou créer une liste d'employeurs potentiels pour les stages coop.

Volet – SUIVIS DE STAGE

L'Université de Moncton doit se valoriser en soulignant qu'elle est bien représentée sur le marché du travail par ses **stagiaires-ambassadeurs coop**, surtout en réitérant qu'il y a eu 151 stages coop en 2013-2014. Cette reconnaissance est véhiculée par nos stagiaires-ambassadeurs qui ont occupé un stage coop/emploi dans la province du Nouveau-Brunswick, dans les provinces maritimes, dans les provinces du Québec et de l'Ontario, et même à l'international. Les employeurs qui recrutent les stagiaires coop de l'U de M sont grandement satisfaits du rendement des stagiaires coop de l'U de M. Les suivis de stage coop démontrent l'importance de rencontrer les stagiaires coop avec leurs superviseurs de stage afin d'accroître le niveau de satisfaction en stage, et le niveau de satisfaction d'être inscrit au régime coop, de ces derniers afin d'éviter tout pépin qui peut se produire en lieu de stage (note : l'étudiante ou l'étudiant en stage coop représente toujours l'U de M). Et toute information recueillie auprès des employeurs et des stagiaires est communiquée aux responsables coop dans les facultés, qui à la suite communique cette information aux autres professeures et professeurs dans les facultés pour améliorer la formation universitaire.

Volet – GESTION ET ENCADREMENT DU BUREAU

Ce volet de *gestion et encadrement du bureau* se traduit comme suit : le régime coopératif à l'U de M vise toujours le sommet de l'excellence dans sa livraison de service et un comité consultatif coop, qui se regroupe quatre fois par année, veille à ce que cette vision soit véhiculée auprès des étudiantes et étudiants coop dans chacun des programmes coop et auprès des employeurs qui appuient ce mode d'enseignement.

En conclusion, le rapport détaillé vous fournira toute information complémentaire du service coop à l'Université de Moncton et témoignera le niveau de satisfaction des étudiantes et étudiants qui choisissent la route « COOP » à l'Université de Moncton.